

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une assemblée générale annuelle (l'« **assemblée** ») des actionnaires de Mines d'Or Wesdome Ltée (la « **Société** ») se tiendra à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués ci-dessous :

Quand	Où
Le mardi 27 mai 2025 à 10 h (heure de l'est)	Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. 5300 Commerce Court West 199 Bay Street Toronto, ON M5L 1B9 Ou participez virtuellement par webdiffusion en direct au https://meetnow.global/MR77JXW

À l'assemblée, vous serez appelé à :

1. recevoir les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que le rapport de l'auditeur s'y rapportant;
2. élire les administrateurs de la Société pour l'exercice à venir;
3. nommer Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, à titre d'auditeurs de la Société pour l'exercice à venir et autoriser les administrateurs de la Société à fixer leur rémunération;
4. examiner et, s'il est jugé approprié de le faire, adopter une résolution consultative, dont le texte intégral figure dans la circulaire et le formulaire de procuration ci-joints de la Société datés du 16 avril 2025, confirmant l'acceptation de l'approche en matière de la rémunération des hauts dirigeants énoncée dans la circulaire; et
5. examiner les autres questions qui pourraient être dûment soumises à l'assemblée.

De plus amples renseignements sur les questions ci-dessus figurent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 16 avril 2025 (la « **circulaire** »). Les porteurs d'actions ordinaires qui sont inscrits aux registres de la Société le 14 avril 2025, soit la date de clôture des registres (la « **date de clôture des registres** »), ont le droit de voter sur les questions présentées aux actionnaires. Les actionnaires sont priés de lire les notes figurant dans le formulaire de procuration ci-joint et de remplir, de dater, de signer et de poster le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote, ou de suivre toute autre procédure de vote énoncée dans le formulaire de procuration et la circulaire.

Par ordre du conseil d'administration,

« *Robert Kallio* »

Robert Kallio

Vice-président, conseiller juridique et secrétaire général

Le 16 avril 2025